LE PCF ET LES TRAVAILLEURS IMMIGRES

LE REVELATEUR

Nous avons déjà indiqué en quoi nous considérions la politique du PCF envers les travailleurs immigrés comme étant profondément contraire aux intérêts de la classe ouvrière. Les opérations de Vitry et de Montigny-les-Cormeilles ont revêtu un caractère anti-ouvrier manifeste, en prenant comme cibles des travailleurs immigrés. De tels actes suffiraient à condamner la politique qui y a conduit. Mais, de plus, dans une situation où la bourgeoisie se livre à une attaque en règle contre les intérêts des travailleurs, cette politique sème une profonde division dans les rangs de la classe ouvrière, en renforçant les idées selon lesquelles les travailleurs immigrés nuisent aux intérêts des travailleurs français. Dans une période où les travailleurs immigrés sont l'objet de multiples attaques gouvernementales, où ils sont victimes d'une montée du racisme et des crimes qu'il engendre, une telle politique vient renforcer les idées anti-immigrés et ainsi faciliter les coups qui leur sont portés.

Par-delà la lutte immédiate contre cette politique, une question se pose : quelles sont les causes de ces actions? Qu'est-ce qui les a engendrées?

S'agit-il de bavures? D'actes commis par des maires ayant été trop loin? De toute évidence, non. D'abord parce qu'elles ont reçu l'appui public de la direction du PCF et de Georges Marchais lui-même. Mais surtout, parce qu'elles ont été le résultat le plus immédiat d'une campagne lancée fin octobre par les municipalités PCF de la région parisienne, avec l'appui du Bureau politique. Dans le journal *Le Travailleur*, le bureau de la section d'Ivry du PCF appellait *«à la lutte contre la concentration de l'immigration à Ivry»* et ajoutait : *«Les élus communistes agissent pour que le préfet reloge dans d'autres villes des familles immigrées»*. Le 28 octobre, le secrétaire fédéral du PCF de Seine-Saint-Denis déclarait : *«Les élus communistes de Seine St-Denis prendront des mesures pour arrêter l'immigration dans leurs villes»*. La nouveauté dans ces déclarations résidait dans le fait qu'elles appelaient à agir à la fois pour empêcher l'installation d'immigrés et obtenir le départ d'autres. Dès ce moment, nous écrivions : *«Quand le PCF appelle à l'action pour s'opposer à l'arrivée d'immigrés dans "ses municipalités" à quelles actions cela peut bien conduire? Il y a là le danger du passage d'une politique à des actes racistes»*. Il était inévitable que cette orientation débouche sur des actions prenant pour cibles des travailleurs immigrés : l'appel à agir était lancé.

Face à ces actions, l'explication la plus courante a consisté à évoquer des raisons électorales. Pour maintenir au maximum ses positions lors de la prochaîne élection présidentielle, la direction du PCF aurait délibérément choisi de séduire l'électorat influencé par les idées racistes. Sans doute, l'histoire nous apprendra-t-elle un jour la raison particulière qui a conduit à lancer ces actions-là, à ce moment-là.

Electoralisme et unité des travailleurs

Il est certain que les motivations électorales n'ont pas été absentes du lancement de cette campagne. En octobre dernier, par exemple, on pouvait lire dans le journal du PCF en Seine-St-Denis, *93 Actualités*, à propos de la politique gouvernementale : *«L'objectif est aussi politique : diriger le flux d'immigration vers les communes à direction communiste c'est dans le contexte économique, social et relationnel actuel, chasser la classe ouvrière»*. Arrêtons-nous à cette phrase d'un article qui commentait le lancement de la campagne. Notons au passage que les travailleurs immigrés y sont distingués de la classe ouvrière; la classe ouvrière, ce sont les Français! L'idée exprimée est que la présence des immigrés conduit les Français à partir (vu le «contexte relationnel» c'est-à-dire les influences racistes). Ils seraient ainsi un instrument contre «la classe ouvrière». On sait bien qu'existe ici et là, le refus d'être aux côtés des Arabes ou des Noirs; certains, pour y échapper, préfèrent s'en aller. La campagne du PCF vise à répondre à cette influence du racisme : c'est aux immigrés de partir et non aux Français. L'article continuait ainsi : *«Le pouvoir et le patronat ont une autre corde antidémocratique à leur arc : la casse du potentiel économique, les licenciements, les fermetures de bureaux, d'usines et d'ateliers concourrent au même but que la concentration d'immigrés donc de non-électeurs dans des ghettos de fait. La volonté du gouvernement et du CNPF est de réduire l'influence du mouvement ouvrier et démocratique qui s'est assuré des positions politiques dans les entreprises et dans les communes»*. Nous y voilà : classe ouvrière égal Français égal électeurs! Il faut satisfaire les demandes des électeurs au détriment des non-électeurs. Si une partie de la population influencée par les idées racistes est mécontente de la présence des immigrés, il faut lui donner satisfaction en refoulant les immigrés. Ce raisonnement conduit à sacrifier l'unité des travailleurs français et immigrés au profit d'une influence électorale. On serait tenté de dire : pour faire face à la manœuvre que vous dénoncez, vous n'avez qu'à lutter en faveur du droit de vote des travailleurs immigrés. Si manœuvre il y a, ce serait une façon d'y faire face conformément à l'égalité des droits des travailleurs immigrés et donc de l'unité des travailleurs. Or, récemment encore, dans *L'Humanité*, Anicet Le Pors se prononçait catégoriquement contre le droit de vote pour les immigrés. On comprend d'ailleurs qu'une telle position serait sans doute mal prise de cette partie de l'électorat influencée par les idées racistes. Il est certain que l'approfondissement de la crise, la montée du chômage, la propagande gouvernementale ont conduit à un développement des idées racistes. Au lieu de faire face à cette situation en œuvrant à l'unité des travailleurs français et immigrés, la direction du PCF a choisi délibérément de céder au poids des idées racistes, de sacrifier ces non-électeurs que sont les travailleurs immigrés. Il y a sans doute là un élément important d'explication sur les raisons de cette campagne et les formes qu'elle a prises.

Mais il faut aller plus loin. La politique du PCF en faveur d'une *«répartition équitable des travailleurs immigrés entre toutes les municipalités»* n'est pas nouvelle.

Elle remonte, en effet, au début des années 70, sous l'impulsion de Georges Marchais. Dès cette époque, les maires PCF de la région parisienne avaient fait de cette question un des points de leur programme municipal. Il faut donc rechercher au-delà de l'échéance électorale de 1981 et de la situation actuelle pour comprendre les raisons profondes de cette politique.

Le Tiers-Monde en France

Quelle est la raison pour laquelle les travailleurs immigrés sont la cible de cette campagne? Est-ce parce qu'ils représentent des «charges sociales» étant donné qu'ils vivent fréquemment dans la pauvreté? A ce compte-là, ce n'est pas d'une répartition des travailleurs immigrés qu'il faudrait parler mais d'une répartition de tous les pauvres, immigrés mais aussi français et l'on sait qu'avec la crise ceux-ci sont de plus en plus nombreux. La cause de cette campagne n'est donc pas dans les «charges sociales». Si les travailleurs immigrés sont visés c'est en raison de leur spécificité. Quelle est cette spécificité? C'est d'appartenir pour la plupart d'entre eux à des peuples du Tiers Monde. Il faut noter à ce sujet que la campagne du PCF ne vise pas les travailleurs immigrés européens. Elle vise des travailleurs venus de pays hier encore colonisés par la France (ou qui le sont toujours pour les DOM-TOM), à l'égard desquels l'impérialisme a imposé et continue d'imposer fréquemment sa domination. L'attitude adoptée à l'égard des travailleurs immigrés, qui sont en quelque sorte le Tiers Monde en France, est l'expression concrète du type de rapports que l'on envisage réellement, que l'on pratique, à l'égard des peuples auxquels ils appartiennent. Et nous touchons là aux causes profondes, historiques, de la politique du PCF envers les travailleurs immigrés.

Comment caractériser la façon dont la politique du PCF conçoit, à travers sa pratique et ses positions, les rapports avec les travailleurs immigrés? Ils sont considérés comme une masse que l'on se renvoie d'une municipalité à une autre; à laquelle, de toute manière, on ne laisse pas la liberté du choix; à laquelle on impose des décisions. La démocratie n'existe pas pour eux : on décide qu'ils doivent être répartis. En somme, on leur refuse le droit d'être indépendants, de décider par eux-mêmes. Ce sont des hommes sans voix. Il y a, à leur égard, un comportement imbu d'un esprit de supériorité manifeste : on décide pour eux.

L'attitude envers les travailleurs immigrés a une double signification. D'une part, elle pose la question de l'unité de la classe ouvrière de France, de l'unité des travailleurs français et immigrés face à ceux qui les exploitent. D'autre part, elle pose la question du type de rapports avec les peuples dont ils sont les représentants.

L'attitude de la direction du PCF envers les travailleurs immigrés reflète sa politique réelle, spontanée pourrait-on dire, envers les peuples du Tiers Monde. Il ne s'agit pas d'un incident dans l'histoire du PCF.

Deux attitudes à l'égard de l'impérialisme

Jusque dans les années 30, le PCF eut envers les peuples colonisés une attitude juste : consistant à soutenir les luttes de libération contre l'impérialisme français, à reconnaître le droit à l'indépendance des peuples colonisés.

Cette position était consécutive à la scission qui s'était produite avec le Congrès de Tours en 1920. Elle constituait une rupture avec des positions de soutien au colonialisme et à l'impérialisme français qui avaient profondément marqué le mouvement ouvrier français au XIXe siècle et qui l'avaient conduit majoritairement à emboîter le pas de la bourgeoisie en 1914. Le Congrès de Tours constitua la résolution de la contradiction qui traversait le mouvement ouvrier français et opposait le courant anti-impérialiste au courant pro-impérialiste. La lutte contre la guerre du Rif qui suivit la naissance du PCF demeurera, par exemple, une des plus belles pages de l'histoire du mouvement ouvrier français. Mais, à partir de 1937, de profondes transformations allaient être apportées dans la politique du PCF à l'égard des peuples colonisés. Certes, à certains moments il a poursuivi son action anticolonialiste (notamment contre la guerre d'Indochine après son expulsion du gouvernement en 1947) et dans ses rangs des militants ont continué à soutenir les peuples en lutte contre l'impérialisme français. Mais c'est une autre politique qui a dominé, caractérisant en profondeur l'orientation du PCF depuis une quarantaine d'années. La contradiction qui traversait le mouvement socialiste et qui éclata en 1920 s'est retrouvée ultérieurement et continue à exister parmi ceux qui se réclament du communisme.

Thorez défenseur de l'union française

En 1937, Maurice Thorez engageait le PCF dans une profonde modification de sa ligne. Il déclarait : *«Si la question décisive du moment c'est la lutte victorieuse contre le fascisme, l'intérêt des peuples coloniaux est dans leur union avec le peuple de France et non dans une attitude qui pourrait favoriser les entreprises du fascisme et placer par exemple l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, sous le joug de Mussolini ou de Hitler ou faire de l'Indochine une base d'opérations pour le Japon militariste. Créer les conditions de cette union libre, confiante et fraternelle des peuples coloniaux avec notre peuple, n'est-ce pas, là encore, travailler à remplir la mission de la France à travers le monde.»* (*«La France du Front populaire et sa mission dans le monde»*). Ainsi le maintien de la domination française était justifié sous le prétexte de la menace fasciste. L'attitude dénoncée était celle des forces luttant en faveur de l'indépendance. Or, en 1937, le maintien du colonialisme signifiait la poursuite d'une politique de répression contre les peuples dominés. C'est ainsi qu'en Tunisie, à Metlaoui, une grève de mineurs était réprimée violemment et 17 mineurs tués; c'est ainsi encore que l'organisation algérienne, *«L'Etoile nord-africaine»* qui revendiquait l'indépendance était dissoute par le gouvernement du Front populaire.

En 1939, Maurice Thorez, approfondissant cette orientation, théorisait le refus de l'indépendance algérienne en déclarant qu'il n'y avait pas de nation algérienne mais une «nation en formation». A Alger, il déclarait : *«Où est maintenant dans votre pays la race élue, celle qui pourrait prétendre à la domination exclusive, celle qui pourrait dire : cette terre a été la terre de mes seuls ancêtres et elle doit être la mienne?»*.

Le 8 mai 1945, en Algérie, l'armée colonialiste française massacrait plusieurs dizaines de milliers d'Algériens qui manifestaient pour l'indépendance. Le 12 mai, le Comité central du PCF publiait un communiqué dans lequel il appelait à la répression et affirmait : *«Il faut tout de suite châtier impitoyablement et rapidement les*

organisateurs de la révolte et les hommes de main qui ont dirigé l'émeute». De 1945 à mai 1947, des ministres communistes participèrent au gouvernement. Or, au cours de cette période, outre cette répression massive en Algérie, il y eut en particulier le massacre de milliers d'habitants de Madagascar ainsi que le début de la guerre contre le peuple vietnamien. Le PCF a maintenu, malgré tout, sa présence au gouvernement.

En juin 1945, Maurice Thorez déclarait : *«Nous avons toujours proclamé que le droit au divorce ne signifiait pas l'obligation de divorcer. Nous n'avons jamais cessé de montrer que, par exemple, l'intérêt des populations de l'Afrique du Nord était dans leur union avec le peuple de France. Les Nord-Africains, dont beaucoup sont morts, depuis la Tunisie jusqu'aux champs de bataille de l'Allemagne, pour la libération de la France, l'ont admirablement compris.»*.

Alors que le gouvernement venait d'engager la guerre du Vietnam, voici comment était justifié par le PCF le maintien de ses ministres dans ce même gouvernement : *«D'accord sur tous les autres points de la politique gouvernementale, il n'était pas possible d'abandonner les points d'accord pour un seul point de désaccord...»* Durant de longues années, et alors même que le peuple algérien avait engagé sa lutte armée de libération nationale, le PCF continua à défendre le maintien de *«l'Union française»*, c'est-à-dire le maintien de la domination colonialiste française .

Des pouvoirs spéciaux ... à la lutte des foyers sonacotra

Quand, en 1954, débuta l'insurrection nationale algérienne, un communiqué du PCF condamnait ses premiers actes en ces termes :

«Des actes individuels susceptibles de faire le jeu des pires colonialistes, si même ils n'étaient pas suscités par eux». En janvier 1956, le gouvernement du socialiste Guy Mollet était mis en place. Celui-ci ne dissimulait pas ses intentions puisqu'il affirmait que sont but était de *«maintenir et renforcer l'union indissoluble entre l'Algérie et la France métropolitaine»* et il ajoutait : *«Dans l'immédiat, le potentiel militaire des forces déployées en Algérie ne peut encore être diminué. Les besoins des troupes seront satisfaits et leur relève assurée»*. A la tribune de l'Assemblée nationale, Jacques Duclos intervenait en faveur de l'Union française et accusait les USA de vouloir prendre la place de la France en Algérie, avant d'annoncer que les députés PCF votaient l'investiture de Guy Mollet. En février 56, celui-ci demande des *«pouvoirs spéciaux»*. Une nouvelle fois, il affirme ses intentions : *«l'Algérie est et restera indissolublement liée à la France métropolitaine»*. Il ajoutait que si les combattants algériens refusaient de se rendre *«la France serait alors contrainte de mobiliser toutes ses ressources pour assurer par tous les moyens la sécurité des populations»*. Le texte présenté devant l'Assemblée nationale, et par lequel étaient réclamés les pouvoirs spéciaux était lui-même sans ambiguité : *«Le gouvernement disposera en Algérie des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute mesure exceptionnelle commandée par les circonstances en vue du rétablissement de l'ordre, de la protection des personnes et des biens et de la sauvegarde du territoire.»*. Les députés du PCF votent néanmoins les pouvoirs spéciaux. Le 15 mars, des renforts militaires étaient envoyés en Algérie. Le même jour, au Sénat, les sénateurs du PCF votaient à leur tour les pouvoirs spéciaux.

Au cours de la guerre coloniale d'Algérie, les travailleurs immigrés algériens en France demeurèrent à peu près seuls, face aux coups de la répression. Ils étaient seuls lors de la manifestation d'octobre 61 où ils protestaient contre le couvre-feu que le préfet de police Papon leur avait imposé et au cours de laquelle plusieurs centaines d'entre eux furent assassinés (voir *L'Humanité rouge* Nº 1222). La place d'un parti anticolonialiste se devait d'être à leur côté.

Ce sont-là autant de faits passés sous silence ou évoqués de manière falsifiée quand il s'agit, aujourd'hui, de mettre en accusation le PS.

Bien sûr, ces faits ne doivent pas faire oublier la lutte qui se mena ultérieurement contre l'OAS et pour la fin de la guerre d'Algérie. Ce combat contre la menace fasciste en France est malheureusement utilisé pour tenter de faire croire en une attitude anti-colonialiste de bout en bout. Les faits sont les faits; les uns ne doivent pas servir à éliminer les autres. Charonne ne doit pas faire oublier la solitude des manifestants algériens d'octobre 61, ni l'absence de grande mobilisation qui suivit le massacre.

Plus récemment, il faut rappeler l'attitude qui fut celle de la direction du PCF envers la lutte des travailleurs immigrés des foyers Sonacotra. Celle-ci constitua, à son sommet, le plus puissant mouvement des immigrés en France depuis la guerre d'Algérie. Ces milliers de travailleurs immigrés s'étaient donnés leur propre direction à leur lutte, ils avaient formé un Comité de coordination national dont ils revendiquaient la reconnaissance par la direction de la Sonacotra. Ainsi, ils avaient mis sur pied l'organisation indépendante de leur lutte. Or, la direction du PCF refusa toujours de reconnaître ce Comité de coordination dont la représentativité fut démontrée notamment lors de grands meetings et manifestations, rassemblant des milliers d'immigrés et où le PCF brilla par son absence. Non seulement la direction du PCF refusa de le reconnaître mais elle le combattit.

Entre la politique d'hier envers les colonies et celle d'aujourd'hui envers les travailleurs immigrés, il y a continuité. Le trait fondamental commun en est la défense du maintien de rapports de domination envers ces peuples, le refus pratique de la reconnaissance de leur indépendance, de l'établissement de rapports avec eux sur un pied d'égalité.

En dépit de ses proclamations anti-impérialistes, la politique du PCF envers les travailleurs immigrés révèle de manière concrète les conceptions impérialistes de la direction de ce parti. La lutte pour l'unité de combat des travailleurs français et immigrés, pour la transformation radicale de la situation des travailleurs immigrés vivant en France, pour leur égalité effective avec les travailleurs français , est une des marques de toute politique anti-impérialiste , une première preuve tangible que l'on n'est pas de ceux qui ne voient dans le Tiers Monde que des matières premières et des bras, une humanité dont on n'entend pas la voix. La fin de ce siècle sera inévitablement de plus en plus marquée par cette question. Ceux qui, de manière ouverte ou dissimulée, s'emploieront à maintenir la domination impérialiste iront à l'encontre des nécessités du développement historique.

Pierre BURNAND